

Développement de la promotion des fédérations

Webtalk, 25.10.2024

Consultation

Décembre 2024 - février 2025



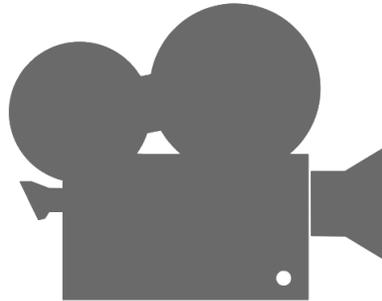
Comment fonctionne le WebTalk



Micro
couper le son



Webcam
allumer

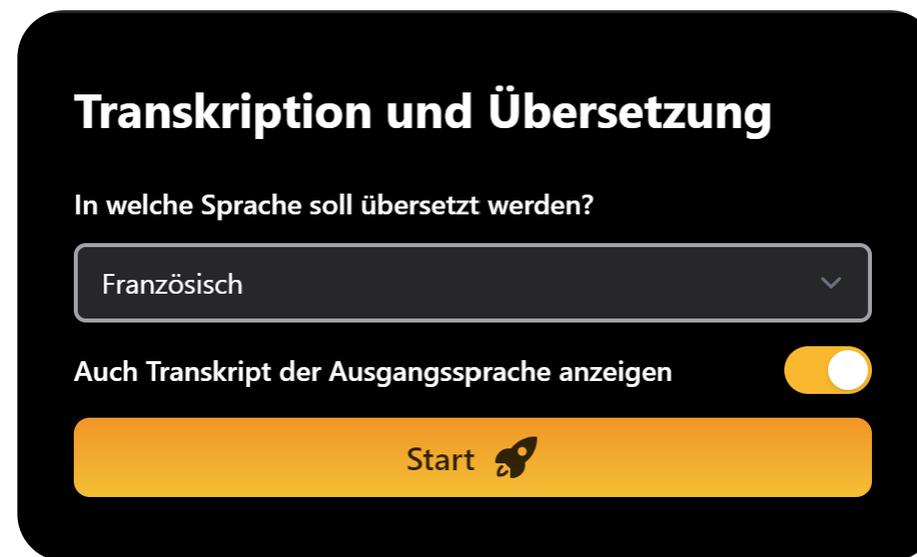


La réunion est
enregistrée



Les questions sont rassemblées dans le chat Microsoft Teams pour les étapes suivantes du processus et/ou sont traitées directement par l'équipe.

Traduction Webtalk en français



Traduction simultanée en français avec l'application VideoTaxi (parlée ou écrite possible) en tant que fonction test.

Lien pour la présentation ainsi que la traduction en français dans le chat Teams-Call.

Webtalk : objectif et «disclaimer»

Objectif :

Les participants auront un aperçu de l'état actuel des travaux relatifs au futur modèle de promotion aux fédérations.

Attention !

- Les résultats présentés ici représentent l'état des travaux au 23.10.2024. Les résultats actuels sont en cours de révision interne.
- Tous les résultats présentés peuvent donc être modifiés à tout moment et sans information.
- Les résultats contraignants de la discussion seront publiés début décembre lors de l'ouverture de la consultation.

Contenu

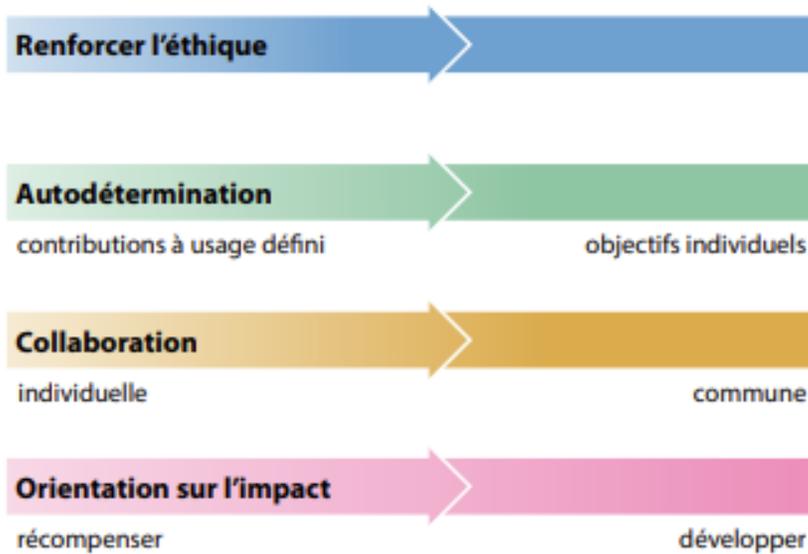
1. Objectif de la future promotion des fédérations
2. Horaires et localisation dans le temps
3. Le futur modèle de promotion (y compris le système de calcul supérieur)
4. Domaine de promotion Tâches de base
5. Domaine de promotion Sport
6. Domaine de promotion Développement
7. Transition & conséquences financières
8. Principaux changements par rapport à aujourd'hui
9. Informations sur la consultation

Objectif de la future promotion des fédérations

Objectif de la future promotion des fédérations

L'objectif premier de la nouvelle promotion des fédérations est de créer des incitations afin de garantir une qualité élevée et un comportement éthique et de permettre des succès à long terme dans le sport de compétition comme dans le sport de masse. Ainsi, le sport suisse restera un modèle de réussite à l'avenir.

Axes stratégiques :



Horaires et localisation dans le temps

Horaire général

2024

Phase 1 – Développement participatif

- Janvier 2024: Atelier pour les parties prenantes
- Février–mars 2024: Elaboration du modèle global
- Avril–mai 2024: Consultation concernant le modèle global
- Juin 2024: Décision du Conseil exécutif concernant le modèle global
- Juillet–novembre 2024: Définition des critères et élaboration du modèle détaillé

Phase 2 – Procédure consultative

- Décembre 2024–février 2025: Consultation concernant les critères et le modèle détaillé

2025–26

Phase 3 – Choix de la variante

- Mars–mai 2025: Adaptations suite à la consultation
- Juin–septembre 2025: Phase de décision du Conseil exécutif concernant la promotion des fédérations

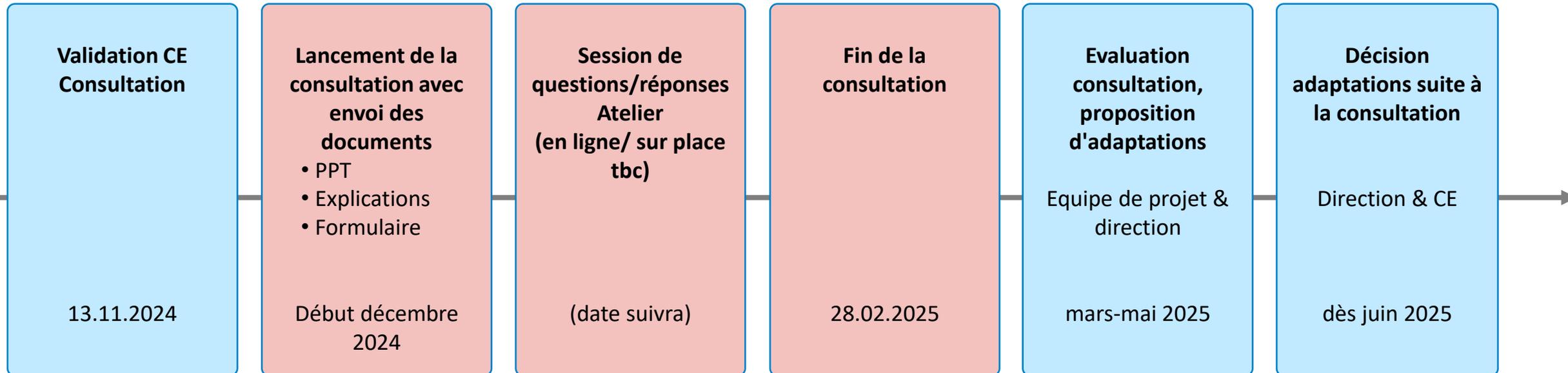
Phase 4 – Phase transitoire

- 2026: Préparation des fédérations au nouveau système

dès 2027

Mise en œuvre de la nouvelle promotion des fédérations

Calendrier de la consultation



Le futur modèle de promotion

Le modèle global de la future promotion des fédérations

	Domaine de promotion Tâches de base	Domaine de promotion Sport			Domaine de promotion Développement
Contributions d'encouragement	KEY ACCOUNT Fédérations avec des cotisations moyennes/élevées ; CP individualisée 4 ans Contribution de la fédération au financement des tâches de base Utilisation des fonds conformément à la stratégie/planification de la fédération	Contribution de la fédération au financement du sport Utilisation des fonds conformément à la stratégie/planification de la fédération Contributions à l'utilisation CISIN			Contribution de la fédération au financement des thèmes de développement ESG – Environmental, Social, Governance & Sport (Actuellement, p. ex. inclusion, contributions à l'organisation des CE/CM en Suisse, équipes nationales féminines, mesures olympiques, Innovation Hub)
	BASIC ACCOUNT Fédérations avec des cotisations basses ; CP 4 ans	Contribution de la fédération pour le financement des tâches de base et du sport Utilisation des fonds en fonction des besoins propres Contributions à l'utilisation CISIN			
Évaluation des fédérations/sports (des montants sont définis sur la base de critères quantitatifs, qualitatifs, rétrospectifs et prospectifs)	Évaluation tâches de base par fédération	Évaluation personnel sport par fédération	Évaluation sport de performance par sport	Évaluation sport de masse par fédération	tbd
Budget total 70 Mio (montant à répartir entre les fédérations par type de contribution ; total des contributions : 70 mio = 100%)	20% pour les tâches de base (total d'environ 14 mio CHF)	40% pour le personnel sport (total d'environ 28 mio CHF)	25% pour les mesures sport de performance (total d'environ 17.5 mio CHF)	5% pour les mesures sport de masse (total d'environ 3.5 mio CHF)	10% pour le développement (total d'environ 7 mio CHF)
Conditions (à remplir par les fédérations pour avoir accès au domaine de promotion concerné)	Condition de base : Adhésion Conformité aux normes du secteur	Condition de base : promotion du sport reconnu et validé Concept de promotion des entraîneurs & Concept de promotion du sport F(TEM)			Condition de base : Adhésion

Note de lecture : le modèle doit être lu de bas en haut, c'est-à-dire que les conditions donnent accès à la promotion; les contributions, que la fédération peut utiliser en fonction du type de Account, sont calculées sur la base des évaluations.

Systematique : quantité x qualité

Nous mettons en place des incitations pour que les fédérations deviennent "plus importantes/grandes" dans les domaines de promotion respectifs, mais avec une qualité élevée. Le nombre total de points est ainsi le produit de la quantité par la qualité.

	Objectif Quel est l'objectif de la subvention ?	Critère À quoi peut-on le reconnaître et comment le mesurer ?	Calcul Comment les points atteignables sont-ils calculés ?
Quantité	A) Grande importance et potentiel de développement élevé	A1) Signification A2) Ressources	Points A1 + points A2 = total des points (0 à 15 max.)
Qualité	B) Haute qualité et haute compétence	B1) Structure et processus B2) Qualité de la mise en œuvre	Points B1 + points B2 = facteur de qualité (1 à 3 max.)

Total des points (0-15) x facteur de qualité (1-3) = nombre total de points par cluster de critères (0-45)

L'éthique comme thème transversal

La prise en compte des aspects éthiques dans la promotion des fédérations a été un moteur pour le développement. Toutefois, l'éthique ne figure pas explicitement dans le modèle.

L'éthique est considérée comme une tâche transversale et est en principe intégrée dans tous les domaines de promotion et leurs critères d'évaluation.

Le modèle de promotion lui-même n'est qu'un maillon d'une chaîne de mesures structurelles visant à intégrer les aspects éthiques dans les organisations sportives :

Le nouvel outil de développement organisationnel "**Contrôle éthique**" répertorie toutes les mesures qui contribuent à une organisation sportive éthique (bonnes pratiques).

Les mesures obligatoires qui en découlent sont intégrées dans le **standard de la branche**.

Les principales mesures qui en découlent et que Swiss Olympic souhaite également encourager financièrement sont intégrées dans le **modèle de promotion des fédérations**.

Les **enquêtes** prévues mettent en lumière ces mesures et permettent de dresser un tableau général de la situation en matière d'éthique dans le sport suisse.

Domaine de promotion

Tâches de base

Critères Quantité (tâches de base)

Critère	Grandeurs de mesure	Points 0-15
<p>A1) Signification : Nombre total de personnes directement accessibles/représentées</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre total de membres (selon les statuts, si atteignable) – personnes pouvant être contactées par la fédération (analyse externe) – Une structure de membres représentative et tournée vers l'avenir 	10
<p>A2) Ressources : Professionnalisation du secrétariat général</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Taux d'occupation des personnes clés, pour autant que les conditions-cadres (min/max taux d'occupation, min salaire, description de la fonction) soient remplies : <ul style="list-style-type: none"> – Directeur général / directrice générale – RH/Finances – Responsable éthique*/antidopage – Marketing/Médias/Communication – Développement des clubs – Finances saines (capital de l'organisation / produits d'exploitation) – Diverses recettes mixtes 	5

Critères de qualité (tâches de base)

Critère	Grandeurs de mesure	Facteur 1-3
B1) Structure et processus : Évaluation des instruments de contrôle stratégiques et de la structure du personnel	<ul style="list-style-type: none">– Stratégie de l'association (contenu & communication)– Planification pluriannuelle (contenu & communication)– Règlement d'organisation (contenu & communication)	max. 1
B2) Qualité de la mise en œuvre : Mise en œuvre des instruments de pilotage stratégique	<ul style="list-style-type: none">- Développement organisationnel/gouvernance (vers l'extérieur)- Développement de l'organisation (vers l'intérieur)- Thèmes de société- Développement des clubs et les régions- Finances- Orientation entrepreneuriale	max. 2

Domaine de promotion du sport

Critères Quantité (sport de masse)

Critère	Grandeurs de mesure	points : 0-15
A1) Signification : Sportifs et sportives actifs au sein de la fédération	<ul style="list-style-type: none">– Membres actifs dans une structure associative et avec une activité sportive régulière– Structure d'âge équilibrée des membres actifs «Sport pour tous»	10
A2) Ressources : Nombre de moniteurs et monitrices dans le sport de masse	<ul style="list-style-type: none">– Nombre de moniteurs et monitrices J+S actifs (absolu)– Nombre de moniteurs et monitrices formés au cours des 4 dernières années (non âge J+S)	5

Critères de qualité (sport de masse)

Critère	Grandeurs de mesure	facteur : 1-3
B1) Structure et processus : Évaluation des concepts Foundation (sport de masse)	<ul style="list-style-type: none">- Cadre de promotion de la Foundation- Contenu complet- Communication	max. 1
B2) Qualité de la mise en œuvre : Mise en œuvre de concepts dans le sport de masse	<ul style="list-style-type: none">– Une offre sportive variée– Accès dans le sport organisé– Pratique du sport tout au long de la vie/fidélisation dans le sport– Formats de compétition Foundation– Mise en œuvre de la formation Foundation	max. 2

Critères Quantité (personnel sport)

Critères	Grandeurs de mesure	points : 0-15
A1) Signification Personnes clés Fédération	<ul style="list-style-type: none">- Taux d'occupation des personnes clés, pour autant que les conditions-cadres (min/max taux d'occupation, min salaire, description de la fonction) soient remplies :<ul style="list-style-type: none">- Taux d'occupation Direction sport de performance- Taux d'occupation Direction Relève- Taux d'occupation Direction Sport de masse- Taux d'occupation Gestion de l'environnement- Taux d'occupation Responsable de formation- Taux d'occupation Sciences du sport- Taux d'occupation Medical	5
A2) Ressources Formateurs* nationaux	<ul style="list-style-type: none">- Taux d'occupation des personnes clés, pour autant que les conditions de base soient remplies (qualification de la formation ainsi que taux d'occupation minimum (30-50%) et masse salariale min/max par personne) :<ul style="list-style-type: none">- Taux d'occupation entraîneurs nationaux (élite et relève)	10

Actuellement, nous examinons la possibilité d'intégrer les entraîneurs de PR dans un fonds d'encouragement séparé au niveau régional (comme CISIN).

Critères de qualité (personnel sport)

Critères	Grandeurs de mesure	Facteur : 1-3
B1) Structure et processus Personnel sport et concept de promotion Entraîneurs	<ul style="list-style-type: none">- Chaque poste clé (direction sport de performance, relève, sport de masse, gestion de l'environnement, formation, sciences du sport, médical, entraîneurs nationaux) est occupé de manière "adéquate".- Concept de promotion Entraîneurs :<ul style="list-style-type: none">- contenu complet- communication/ancrage- Diversité du personnel sport (y compris les entraîneurs* nationaux)	max. 1
B2) Qualité de la mise en œuvre Concept de promotion des entraîneurs* (T1-M)	<ul style="list-style-type: none">- Recrutement- Éducation et formation- Plan de carrière	max. 2

Actuellement, nous examinons la possibilité d'intégrer les entraîneurs de PR dans un fonds d'encouragement séparé au niveau régional (comme CISIN).

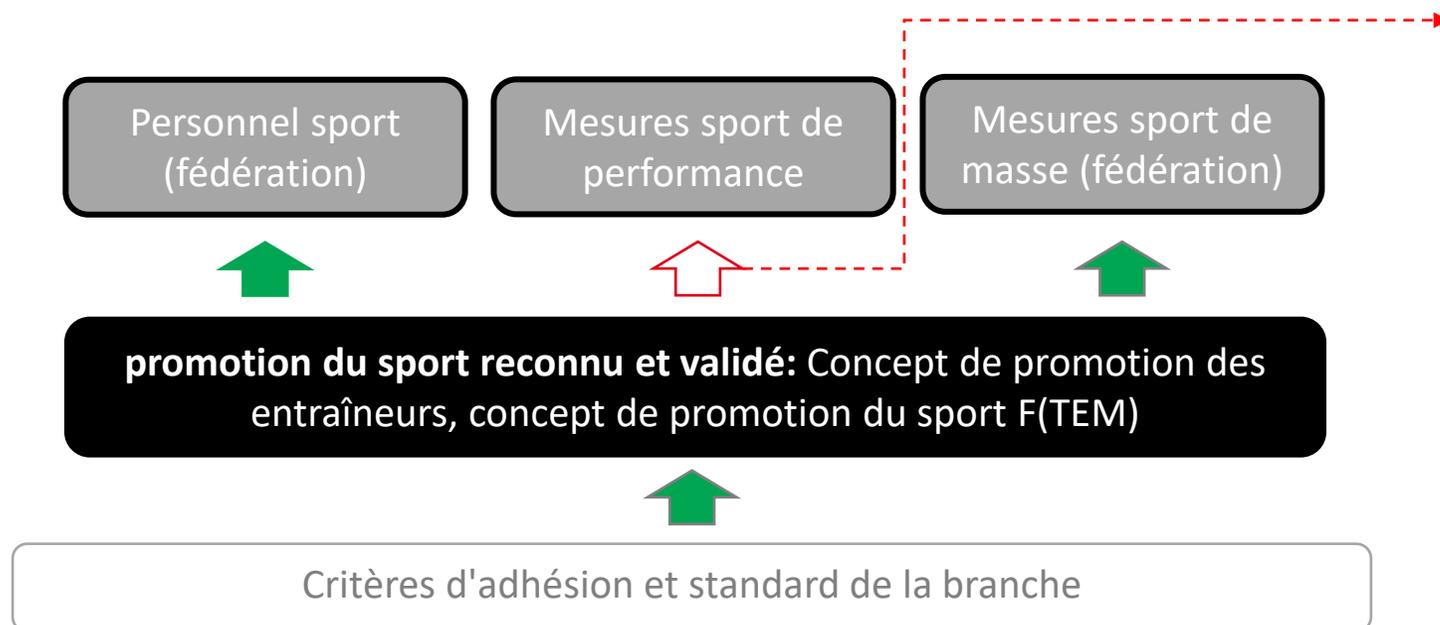
Critères Quantité (sport de performance)

Critère	Grandeurs de mesure	Points : 0-15
A1) Signification : La Suisse en comparaison internationale	<ul style="list-style-type: none">- Résultats JO- Résultats CM/CE	10
A2) Ressources : Athlètes	<ul style="list-style-type: none">- Résultats des CMJ/CEJ- Évaluation du potentiel face à la concurrence internationale	5

Critères de qualité (sport de performance)

Critère	Grandeurs de mesure	Facteur : 1-3
B1) Évaluation de la structure et des processus : Évaluation des concepts en T, E/M	<ul style="list-style-type: none">- Concept de promotion T, E/M (sport de performance)- contenu complet- communication	max. 1
B2) Qualité de la mise en œuvre : Mise en œuvre des concepts en T, E/M	<ul style="list-style-type: none">- Structure & promotion des cadres- Sélection pour les cadres et les compétitions- Système de compétition- Sciences du sport- Accompagnement médical- Gestion de l'environnement- Infrastructure/installations sportives- Grands événements	max. 2

Droit de promotion du sport et du sport de performance



Droit de promotion du sport de performance :

Critères existants :

- Concept de promotion TEM par discipline sportive
- Orientation vers le système de classification CIO
- Diffusion nationale par discipline sportive
- Activités des cadres pilotées par la fédération

Critères supplémentaires :

- Dépense minimale de sport de performance par discipline sportive 100'000 CHF
- Taux d'occupation d'entraîneur d'au moins 50% par discipline sportive

Domaine de promotion Développement

Domaine de promotion Développement

Portefeuille de développement

Le domaine de promotion Développement soutient des mesures qui...

- permettre des succès internationaux
- contribuer à la dignité des personnes dans le sport
- augmenter l'impact environnemental et la bonne gouvernance des organisations sportives
- établir des structures et des processus viables et sains dans les fédérations sportives

Les aspects de l'innovation, de la collaboration, de la transférabilité et de la durabilité sont pris en compte.

Développement de la fédération

Projets associatifs individuels pour les développements

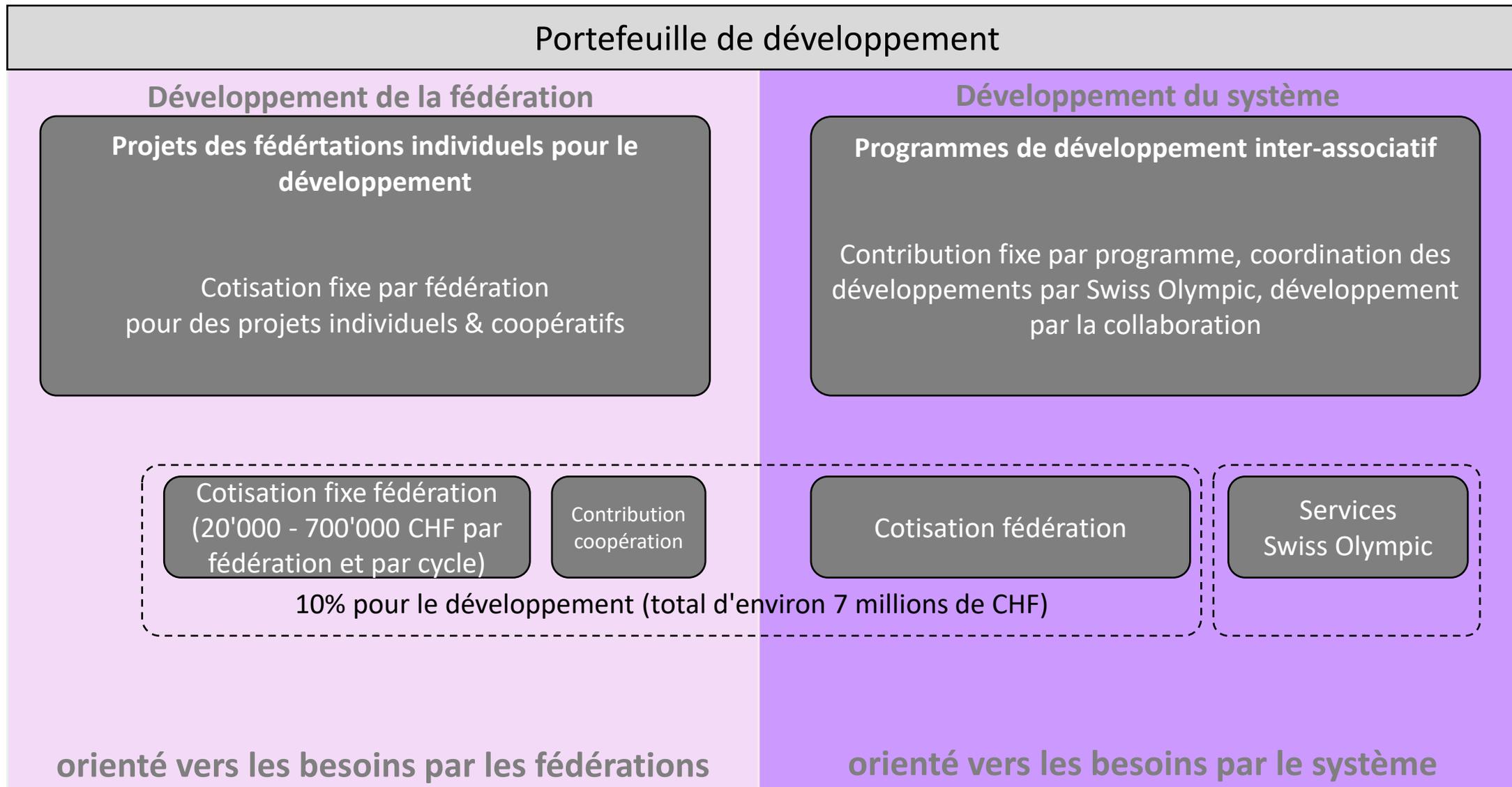
orienté vers les besoins par les fédérations

Développement du système

Programmes de développement inter-associatif

orienté vers les besoins par le système

Domaine de promotion Développement



Transition & conséquences financières

Transition / conséquences financières

- **Prémisse "pas de grands perdants"** : Sur la base de la simulation sommaire actuelle, le nouveau modèle de promotion des associations garantit cette prémisse.
- **Les éventuels changements** doivent être absorbés/lissés pendant une période de transition définie. Cela peut être réalisé par le biais d'une garantie de cotisation (statu quo) et/ou d'un lissage des gains/pertes les plus importants.
- Les documents de consultation contiendront une **proposition concrète** de transition.
- Les fédérations doivent bénéficier d'**une sécurité de planification** le plus tôt possible.

Principaux changements par rapport à aujourd'hui

Les principaux changements

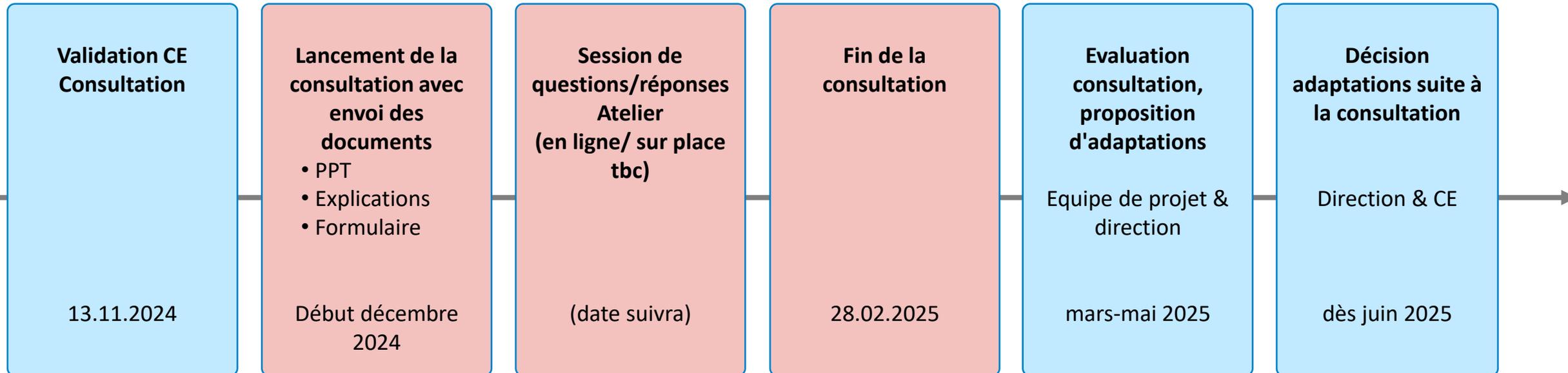
	Aujourd'hui	2027 et suivantes
Motif de l'utilisation	Contributions affectées dans plus de 20 fonds de soutien ; le plus souvent/principalement par sport	Contributions partiellement affectées dans quatre domaines d'encouragement ; liées au sport
Contrôle	Via des critères et des fonds de soutien dédiés ; autonomie moyenne des fédérations	Principalement via des critères, d'où une autonomie accrue des fédérations
Pondération (allocation des ressources)	Gestion : env. 6% sport : env. 84%, dont env. 83% sport de performance env. 1% sport de masse développement : env. 10% (uniquement pour le sport de performance)	Gestion : environ 20% le sport : env. 60%, dont env. 55% sport de performance env. 5% sport de masse développement : env. 20% (pour le sport de performance, le sport de masse et le management)
	Moyens - en raison du caractère hautement ciblé, par pot de soutien par discipline sportive	Élevé - sur la libre utilisation des fonds ainsi que sur les conventions de prestations individualisées (en particulier Strategic Account) et le domaine d'encouragement « Développement ».
Critères d'évaluation	Fortement orienté vers les résultats et principalement quantitatif/rétrospectif	Orientation réduite sur les résultats et couverture renforcée de quatre dimensions : qualitatif-quantitatif-rétrospectif-prospectif
Sport de masse	négligeable	Ancré en tant que thème dans les domaines d'encouragement « personnel sportif » & « mesures sportives » dans les conditions, l'évaluation et l'utilisation des moyens.
Éthique/Développement durable	La planification éthique comme condition de base	L'éthique/la durabilité sont intégrées dans tous les domaines de financement, tant dans les conditions que dans l'évaluation et l'utilisation des fonds.

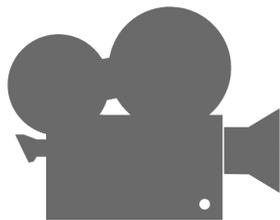
Informations sur la consultation

Consultation

- Envoi des documents de consultation : début décembre 2024 par e-mail et disponibles en ligne
- Délai de soumission : 28 février 2025
- Une prise de position par organisation, coordonnée et approuvée par le directeur / la directrice ou le président / la présidente.
- Ces fonctions des fédérations seront contactées:
 - Président(e)s
 - Directeur/directrice
 - Responsables du sport de compétition, du sport de masse et de l'éthique
- Séance de questions/réponses et atelier pour les parties prenantes prévu en janvier - tbc

Calendrier de la consultation





L'enregistrement du WebTalk sera accessible sur notre site web dès la semaine prochaine et jusqu'à fin novembre.

Merci !